



# LE SENTIER DE LA PAIX

N° 84 SEPTEMBRE 2022

**AGIR** POUR LA **PAIX**

# ÉDITORIAL

Comment pouvons-nous écrire un éditto en période de guerre sans défaitisme quand on est pacifiste et antimilitariste ?

Alors que, comme toujours, les entreprises d'armement se frottent les mains au point d'affoler les Bourses.

- **24.02.22** : « Thales : valeur CAC recherchée ce jeudi. +5% de gains »
- **25.02.22** : « Thales : très belle semaine boursière. +9% de gains »
- **28.02.22** : Thales est une «valeur du jour» à la Bourse de Paris. «Le secteur de La Défense décolle en bourse. Thales : +13,6% de gains.
- **01.03.22** : « Thales : +5% de gains » [1]

Alors que les dépenses en matière militaire au niveau mondial ont atteint des sommets : 2.100 milliards\$ (SIPRI - 2021)

Alors que les droits humains sont toujours plus foulés aux pieds par nos Etats européens aux frontières de l'Europe Forteresse.

Peut-être, en se souvenant de la Déclaration fondatrice de la WRI-IRG, War Resister's International - Internationale des Résistants à la Guerre en 1921 :

« La guerre est un crime contre l'humanité. Je suis donc déterminé à ne soutenir aucune forme de guerre et à m'efforcer d'éliminer toutes les causes de la guerre». Il faut dire que ça ne devait pas être plus facile à porter en 1921 qu'aujourd'hui. Nous vous invitons à rejoindre nos actions, à ne pas laisser taire cette rare voix dissonante en période guerrière qui est celle du refus de la guerre, de **toutes** les guerres (Rendez-vous en décembre pour une semaine d'action contre Frontex à l'occasion des 10 ans du prix Nobel de la Paix à l'Union européenne.)

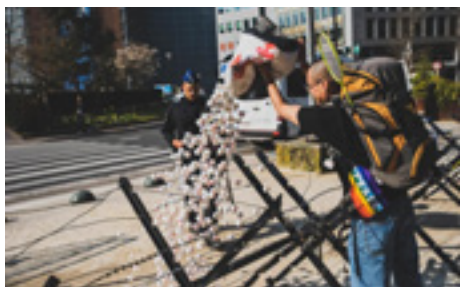
Mais aussi nous souhaitons la bienvenue à Antoine, nouveau permanent d'Agir pour la Paix. Luis quitte l'équipe mais assurément ni ses idées, ni ses actions. Merci à lui pour l'énergie et l'humour en toutes circonstances.

A bientôt !

*Stephanie Demblon*

## Notes

[1] Boursorama. Thalès est une très importante entreprise du secteur Sécurité Défense européen dont la valeur a fait un bond de 65,51% depuis le 1er janvier 2022) [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) [www.thalesgroup.com/fr](http://www.thalesgroup.com/fr)



Plus de 1000 balles de ping-pong « pour la paix » ont été lancées lors du sommet du Conseil européen en mars.

# CONTRE LA GUERRE EN UKRAÏNE

Sept mois se sont écoulés depuis le début de la guerre en Ukraine. Durant ce laps de temps, l'UE a privilégié la militarisation croissante, l'augmentation des budgets de défense et les ventes d'armes au détriment de la diplomatie. Les tensions internationales et même les menaces nucléaires augmentent. La guerre a un coût dévastateur, et une fois qu'elle est commencée, le chemin vers la paix est long et difficile.

Depuis le début de la guerre, nous ne cessons de recevoir des nouvelles d'objecteurs de conscience qui refusent de combattre et de s'impliquer dans cette guerre. Des groupes tels que le Mouvement des objecteurs de conscience (Russie) et le Mouvement pacifiste ukrainien partagent leurs appels à la paix et réitèrent leur refus de prendre les armes. De nombreuses autres personnes cherchent refuge dans d'autres pays pour éviter d'être appelées pour la conscription ou d'être poursuivies pour désertion.

Agir pour la paix a soutenu et co-organisé plusieurs rassemblements contre la guerre en Ukraine, y compris les deux chaînes humaines pour la paix le 9 mars et le 25 mai.

## 24.03 | Si tu veux la paix, prépares la paix

Agir pour la Paix a tenu à porter un message de paix aux 21 pays de l'UE qui sont également membres de l'OTAN et qui se sont réunis pour un Conseil européen à Bruxelles, ces 26 et 27 mars. Ce sommet européen a été majoritaire-

ment consacré à la guerre en Ukraine et à ses conséquences. Un millier de balles de ping-pong portant des messages tels que « No to wars – No to NATO », « Give peace a chance », « ALL refugees welcome » ou encore « Stop fuelling wars » ont été envoyées en direction du bâtiment Europa, avec l'espoir qu'une de ces petites balles, après avoir franchi toutes les barrières sécuritaires, arrive enfin dans la main des décideurs européens. Nous constatons que nous avons failli à préparer la Paix mais, par contre, nous n'avons eu de cesse de préparer la guerre. Et, il suffit de regarder dans la dernière décennie les augmentations budgétaires de la défense pour s'en rendre compte.

Par cette action nous avons exprimé notre solidarité avec toutes les victimes de toutes les guerres passées ou en cours, où qu'elles ont ou aient pu avoir lieu. Nos pensées et notre soutien vont aussi vers toutes les personnes en Russie et en Ukraine qui résistent, avec force et courage, ou qui objectent leur conscience à la conscription ou qui militent pour la paix. Nous condamnons avec force l'invasion de l'Ukraine par la Russie en tant que violation inacceptable du droit international.



La paix ne se décrète pas ; elle se construit, se prépare par les choix politiques, économiques, sociaux et énergétiques qui sont posés par les gouvernements et institutions nationaux et internationaux. Dans une optique de construction de la paix nous demandons donc :

D'arrêter d'armer les belligérants. Nous rappelons aussi que plusieurs pays européens ont continué d'armer la Russie après 2014. Alimenter un conflit armé à coup d'envois d'armements nous éloigne toujours plus d'une solution pacifique, prolonge la violence et la souffrance humaine, entrave l'aide humanitaire et réduit à néant le contrôle de la destination ultérieure de ces armes une fois le conflit terminé. Une fois de plus, poursuivront-elles leur chemin vers une guerre civile en Afrique ?

- De sortir de l'OTAN qui n'est qu'une alliance belliciste génératrice de conflits, qui se nourrit de ceux-ci pour sans cesse justifier son existence.
- Un processus de désarmement nucléaire effectif au niveau mondial.
- Une politique d'autonomie énergétique vers le renouvelable et un refus du gaz liquéfié américain. En effet, nous savons que son mode d'extraction va à l'encontre de tout standard écologique. De plus, il hors est de question que le prix à payer pour notre autonomie énergétique soit une nouvelle destruction des terres ancestrales des peuples autochtones des Amériques.
- D'accueillir tous les réfugié.e.s. Ils

méritent toutes et tous, sans exception, notre solidarité et notre soutien.

La seule option possible pour mettre fin à cette guerre est un cessez-le-feu immédiat et un retrait des forces russes présentes en Ukraine pour permettre la tenue de négociations efficaces le plus rapidement possible.

Cette action est à l'image des nombreux appels à la paix et au désarmement, y compris venant d'Ukraine ou de Russie.

### 27.03 | Manifestation nationale contre la guerre

Plus de 4000 personnes ont manifesté le 27 mars contre la guerre et ont appelé à un cessez-le-feu immédiat.

### 28.06 | Pas de milliards en plus pour les armes !

Alors que le sommet de l'OTAN se déroulait à Madrid, nous sommes réunis à Bruxelles pour dénoncer l'augmentation du budget de la défense belge à 2% du PIB d'ici 2035 promis par le Premier ministre De Croo. Cela signifie que 5 milliards supplémentaires seront ajoutés au budget de la défense cette année, soit un doublement de celui-ci !

Mais cette hausse prévue des dépenses militaires s'effectuera sur le temps long, rien n'est encore joué ! Nous pouvons encore changer le cours des choses et faire qu'en 2035 notre pays consacre ses efforts sur les enjeux les plus importants pour notre avenir : la justice sociale et climatique, la réduction des inégalités et le désarmement global.

## LA GUERRE ET L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Des amis qui avaient obtenu le statut d'objecteur de conscience durant la période de milice nous ont demandé quelles conséquences pourrait avoir l'éventuelle réapparition de la conscription en Belgique à la suite de la guerre en Ukraine. Si cette possibilité devenait réalité, nous aurions pour tâche de nous assurer que le statut des objecteurs de conscience soit lui aussi rétabli *ipso facto*.

La question mérite d'être évoquée car les informations qui nous parviennent d'Ukraine indiquent l'arrivée de complications sérieuses : la loi martiale qui y a été décrétée peut suspendre le droit à l'objection de conscience, comme elle suspend aussi certaines libertés. Il importe de souligner que les législations sur les droits humains ont été adoptées précisément pour protéger les personnes dans les circonstances où ces droits sont menacés. La période de guerre est justement l'une de ces circonstances.

Par ailleurs, le président du Conseil européen, Charles Michel a déclaré ce 4 septembre 2022 à midi à RTL télévision qu'il était favorable au service militaire obligatoire pour les hommes et pour les femmes.

Notre juriste bénévole à Agir pour la paix, Jean Jacqmain a rédigé la mise au point ci-après, en réponse aux questions de nos amis. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous en avez d'autres.

Rappelons aussi que le registre des objecteurs de conscience évoqué au point 7 du texte ci-après est toujours ouvert au 35 rue Van Elewyck à Ixelles, au siège d'Agir pour la paix.

*Jean Louis Vander Heyden, président*



Rassemblement contre la guerre en Ukraine devant la Gare centrale à Bruxelles.

Photo : Inrial

# LE POINT DE VUE JURIDIQUE

1. La législation de milice (30.4.1962) s'appliquait à tous les hommes. Le statut des objecteurs de conscience constituait une exception à l'obligation du service militaire ; l'article 1er des lois coordonnées le 20.2.1980 (statut des OC) commence d'ailleurs par « Le milicien qui... ». Parce que ce statut organisait le service de remplacement (militaire non armé ou civil), il a fallu suspendre son application parallèlement, mais distinctement, par rapport à la législation de milice : d'où les 2 lois du 31.12.1992.

2. Cette suspension ne visait qu'à mettre fin à l'appel en service de nouvelles classes de miliciens (et, éventuellement, à de futurs rappels de ceux qui avaient accompli leur service). Elle n'avait pas d'effet sur le passé, de sorte que ceux qui avaient été reconnus OC et n'y avaient pas renoncé (comme c'était possible), le restent jusqu'au trépas

3. Cependant, garder le statut n'a plus qu'une portée très limitée pour quelqu'un qui, de toute manière, n'aurait plus d'obligations de milice du tout, càd après le 31.12 de l'année de ses 45 ans. Reste l'interdiction professionnelle à l'égard d'emplois qui impliquent le port d'une arme ou la fabrication et la vente d'armements, laquelle conserve son intérêt aussi longtemps que l'intéressé souhaite exercer une activité rémunérée. On peut penser aussi à d'autres usages. Exemple : j'étais dans la cinquantaine quand un collègue de l'ULB a cru bien faire de suggérer mon nom pour un cours de droit social vacant à l'École royale militaire ;



j'aurais pu répondre seulement « non merci », mais je me suis fait un plaisir de préciser à l'ERM qu'il y avait erreur sur le bidasse.

4. Donc, pas d'inquiétude quant au maintien de la qualité d'OC. Il y a seulement une difficulté d'accès à la preuve administrative parce qu'après la suspension, le ministère (SPF) de l'Intérieur s'est empressé de supprimer ses services de milice et de l'objection de conscience. Néanmoins, la liste des OC reconnus existe bien puisque nous avons pu vérifier que les services compétents (aujourd'hui, le Service fédéral des Pensions) avaient l'info lors de la constitution des dossiers de retraite. Pour le surplus, l'e-adresse suivante doit permettre d'obtenir ses apaisements : [helpdesk.belpic@rrn.fgov.be](mailto:helpdesk.belpic@rrn.fgov.be).

5. Ainsi, dans l'hypothèse audacieuse où le gouvernement fédéral proposerait au parlement de mettre fin à la suspension des obligations de milice sans modification des lois coordonnées le 30.4.1962, il n'y aurait toujours pas d'effet sur les gens qui n'ont plus d'obligations.

6. Par contre, à l'égard des plus jeunes, y compris les femmes si la législation de milice était quand même modifiée pour les inclure, Agir pour la Paix devrait s'employer à faire lever aussi la suspension de l'application du statut des OC, et à le faire étendre aux femmes.

7. Quant au registre qu'APLP a ouvert à l'occasion des 50 ans du statut, il n'a aucune validité juridique (mais toute sa valeur morale et politique). Tout

au plus, dans le contexte de panique patriotique qu'impliquent les points 5 et 6 ci-dessus, un/e candidat/e à la reconnaissance comme OC pourrait-il/elle produire son inscription dans le registre « en temps non suspect » comme élément de preuve de la sincérité de ses convictions pacifistes.

*Jean Jacqmain, professeur invité à l'ULB et juriste de service (civil) à APLP*

## CAMPAGNE : NUKE-FREE ZONE

Le 6 août, exactement 77 ans après le bombardement atomique américain sur Hiroshima, le mouvement de paix belge ainsi que plusieurs organisations et collectifs se sont rassemblés sur le site du parc "Hibakusha" (du nom donné aux survivants des bombardements nucléaires) situé sur le campus de l'UMons. Comme chaque année pourrait-on dire, sauf qu'il s'agissait de la dernière dans la configuration actuelle du parc, qui va avoir droit à une cure de rajeunissement bien mérité dans l'année qui vient. Le parc a été créé en 1989, à l'initiative du Professeur Pierre Piérart, militant pour le désarmement qui a fondé une association d'étudiants contre la guerre nucléaire.

### 02.10 Action | Bike Not Bombs

Les États dotés d'armes nucléaires continuent de dépenser des milliards pour renouveler et étendre leurs arsenaux.



Commémoration Hiroshima le 6 août 2022.

naux nucléaires. Au mois de septembre, toutes sortes d'actions auront lieu dans les États européens membres de l'OTAN où se trouvent des armes nucléaires. En Belgique, la Coalition belge contre les armes nucléaires organise une action à vélo cette fois à Bruxelles (après celle de Kleine Brogel en 2021), combinée à un pique-nique. Ensemble, nous demandons à notre pays d'abandonner les armes de destruction massive qui se trouvent à Kleine-Brogel.

Nous nous rassemblerons à 11 heures (dans l'une des gares de Bruxelles, à confirmer prochainement) et commenterons à 11h30 notre tour à vélo qui nous mènera à travers Bruxelles et le long des institutions internationales concernées. Après l'action cycliste, nous nous rassemblerons vers 13 heures dans l'un des parcs de Bruxelles.

Allez-vous pédaler avec nous pour un monde sans armes nucléaires? N'hésitez pas à amener vos amis!



## CAMPAGNE : ABOLISH FRONTEx

La campagne Abolish Frontex a fêté son premier anniversaire le 9 juin 2022. Depuis son lancement, plus de 130 organisations ont rejoint le réseau et il y a eu plusieurs actions à l'intérieur et en dehors de l'Europe. Frontex fait l'objet d'une attention accrue dans les médias et le parlement européen et en avril de cette année, son directeur Fabrice Leggeri démissionne.

En Belgique, le groupe a organisé plusieurs actions, formations et ateliers sur la militarisation des frontières et Frontex :

### 06.02 | Commémoration

Depuis le massacre de Tarajal en 2014, le 6 février est devenu la journée internationale d'action contre les politiques meurtrières aux frontières et de commémoration pour les victimes et disparus en mer, aux frontières et dans les

campes. Cette année les membres de Abolish Frontex en Belgique ont répondu à l'appel de personnes exilées et de collectifs présents à Calais. Les mots suivent sont les leurs :

« Commémoration nécessaire : nous ne pouvons laisser tomber dans l'oubli ces tragédies, nous devons regarder en face les responsables de ces morts et disparitions: l'UE et les Etats membres qui n'ont cessé de renforcer les frontières. Les frontières créent les passeurs. Les frontières tuent.



Action commémoration à Calais

Commémoration sobre, digne et émouvante, à la mémoire de chacune de ces 341 personnes qui ont perdu la vie à Calais depuis 1999. L'émotion de la lecture de leur nom, l'émotion de ce moment immobile lorsque, allongés dans le sable, comme si c'étaient nous. ces morts, nous entendions les noms qui résonnent dans le silence. »

### 03.03 | Soirée Gresea

Agir pour la paix a rejoint Gresea et PointCulture Bruxelles pour une soirée de présentation et de débat autour du Gresea Echos « Frontières ». La soirée a commencé avec une intervention par Natalia Hirtz (Gresea) suivi par Catherine Bourgeois (collaboratrice scientifique à l'ULB et au Laboratoire Mixte Internationale MESO) qui a parlé de la sociogénèse (coloniale et raciste) de la frontière entre Haïti et la République dominicaine. Mara Montanaro (militante féministe, directrice du programme au Collège international de philosophie), a expliqué comment les frontières contribuent à délimiter des rapports de domination et d'exploitation tout en se focalisant sur les débats féministes contemporains. Et Stéphanie Demblon et Johanne Depuis (campagne Abolish Frontex) ont présenté la campagne Abolish Frontex.

### 22-24.04 | Soutien au référendum suisse

En Suisse un mouvement de citoyen.n.es a réussi à impulser un référendum sur l'expansion de Frontex. En tant que membre de Schengen, la Suisse soutient Frontex financièrement et en personnel depuis 2009. Le Parlement a approuvé une multiplication de la

L'UE fait l'au-truche



contribution annuelle de la Suisse, qui atteindra 59 millions € d'ici 2027. Cela représente environ 5% du budget total de Frontex, ce qui signifie que la Suisse apporte une contribution considérable au budget de l'agence. Le vote ne suffirait pas à abolir Frontex et à supprimer la violence aux frontières. Mais en retirant l'argent de Frontex, le mouvement voulait actionner un levier important. Même si le référendum a été perdu, ce vote a été la première fois que le régime migratoire de l'UE par Frontex a été négocié de cette manière sur la place publique en Europe. Et c'était une chance pour renforcer les revendications communes – non à Frontex, oui à la liberté de circulation – en tant que faisant partie d'une résistance diversifiée et de réseaux solidaires.

Des militants de plusieurs pays européens ont affiché leur soutien au mouvement Suisse réalisant des actions trois semaines avant le vote. Cela a été fait un an jour pour jour après que 130 personnes se soient noyées dans la mer Méditerranée alors que Alarm Phone ait appelé les autorités à l'aide pendant



Action  
affichage à  
Bruxelles  
pour la  
campagne  
Abolish  
Frontex

bution néerlandaise à Frontex. Le ministère de la défense, le ministère de la justice et le ministère des affaires étrangères ont vu diverses actions se dérouler. La manifestation s'est terminée dans les bureaux de l'organisation néerlandaise de lobbying pour l'armement NIDV, où les militants ont distribué des actions d'Airbus montrant le coût réel des activités de l'entreprise.

10 heures et qu'un avion de Frontex les ait survolées, observant leurs souffrances. Ces actions ont eu lieu en Belgique, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas, mettant en évidence les contributions nationales à Frontex. En Suisse même, plusieurs actions ont eu lieu:

- Le 22 avril au matin, des militants ont bloqué à Berne le Bureau fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (BAZG). Le BAZG est le lien institutionnel avec Frontex. Il est complice des crimes commis aux frontières extérieures de Schengen en envoyant des gardes-frontières en mission pour Frontex, en représentant les intérêts suisses au conseil d'administration de Frontex et en étant connecté au réseau de surveillance de Frontex.
- Le lendemain, plus de mille personnes sont descendues dans les rues de Berne pour manifester contre l'augmentation prévue de la contribution de la Suisse à Frontex.
- Aux Pays-Bas, les activistes ont manifesté à La Haye le long de plusieurs bureaux gouvernementaux qui sont complices de la contri-
- À Bruxelles, des militants ont organisé une action visuelle en faveur du référendum suisse devant le Parlement européen, l'ambassade de Suisse et le bureau de Frontex.
- À Berlin, les militants ont visité la société Sopra Steria qui a conçu la base de données d'empreintes digitales utilisée pour les expulsions de Dublin. Les contrats entre Frontex et Sopra Steria sont l'un des nombreux exemples de la manière dont le racisme et le capitalisme fonctionnent ensemble : les lois racistes génèrent des profits pour les entreprises.
- Le 24 avril, des groupes berlinois ont organisé un atelier Abolish Frontex avec Matthias Monroy, Luisa Izuzquiza et Bérénice Gaudin sur les infrastructures de repli et de surveillance en Méditerranée, le nouveau rôle de Frontex, son déficit de contrôle, les contributions allemandes au régime frontalier de l'UE et comment nous pouvons construire la résistance ensemble.
- À Rome, une manifestation a eu lieu sur une place hautement symbolique dans le nord de la ville, qui se trouve juste en face de la plus grande école d'infanterie militaire d'Europe.

## 17.06 | Rassemblement contre le « Plan Rwanda »

Abolish Frontex a organisé un rassemblement devant l'ambassade du Royaume-Uni en Belgique (Bruxelles) afin de protester contre les tentatives de déportations de plusieurs demandeurs d'asile vers le Rwanda.



Rassemblement devant l'ambassade britannique contre le « Plan Rwanda ».

## 25.06 | 29 morts aux frontières européennes: L'accord Espagne-Maroc tue !

Le 24 juin, 24 personnes sont mortes et des centaines d'autres ont été blessées à la frontière entre Nador au Maroc et Melilla en Espagne. Cette tragédie est un symbole des politiques européennes d'externalisation des frontières de l'Union européenne (UE), avec la complicité d'un pays du Sud, le Maroc.

« Les prémices du drame de ce vendredi 24 juin ont été annoncés depuis plusieurs semaines. Les campagnes d'arrestations, de ratissages des campements, de déplacements forcés visant les personnes en migration à Nador et sa région étaient annonciatrices de ce drame écrit d'avance. La reprise de la coopération sécuritaire dans le domaine des migrations entre le Maroc et l'Espagne, en mars 2022, a eu pour conséquence directe la multiplication des actions coordonnées entre les deux pays.

Ces mesures sont marquées par des violations des droits humains des personnes en migration à Nador, Tétouan et Tanger ou encore à Laâyoune et Dakhla. Le drame de cette triste journée est la conséquence d'une pression planifiée contre les personnes exilées.

Depuis plus d'un an et demi, les personnes en migration à Nador sont privées d'accès aux médicaments, aux soins, voient leurs campements brûlés et leurs biens spoliés, leurs maigres denrées alimentaires détruites et même le peu d'eau potable qui est à leur disposition dans les campements est confisqué.

Ces expéditions punitives ont abouti à une spirale de violence des deux côtés. Une violence condamnable quelles que soient ses origines, mais tout en rappelant la violence systémique que subissent les migrants à Nador depuis des années de la part des forces de l'ordre espagnoles comme marocaines. Des pratiques condamnées à de multiples reprises par des instances nationales, régionales et onusiennes. »

- Extrait d'un communiqué d'Abolish Frontex signé par Agir pour la paix.

## 05.07 | Frontex : Nouvelle directrice, même tragédie

Lundi 4 juillet, Frontex a annoncé que son conseil d'administration, composé de représentants des autorités frontalières des pays de l'UE (pour la plupart des policiers actifs au niveau national), a nommé Aija Kalnaja directrice exécutive ad interim de l'agence. Cette

nomination fait suite à la démission de l'ancien directeur, Fabrice Leggeri, en avril 2022, alors que l'OLAF, l'organisme de surveillance antifraude de l'UE, enquête sur le rôle de Frontex dans des allégations de harcèlement, de mauvaise conduite et de refoulements illégaux. Mme Kalnaja était déjà directrice exécutive par intérim depuis le départ de M. Leggeri.

« Ce changement de direction vise à apaiser les critiques intenses et croissantes auxquelles Frontex est confrontée. Au cours des dernières années - et grâce au travail inlassable et aux témoignages des personnes en mouvement, des travailleurs sociaux, des journalistes et de la société civile - le public a vu et a été confronté au comportement inacceptable et à la nature violente de Frontex. L'enquête de l'OLAF en est une conséquence directe et son rapport secret sur Frontex de février 2022 devrait être rendu public.

Nous sommes certains que Kalnaja continuera à essayer de donner à Frontex un visage plus humanitaire, en parlant de droits fondamentaux et de rétablissement de la confiance. Nous sommes également certains qu'il ne s'agit là que de paroles creuses et d'actes de façade, car la seule mission de Frontex est de maintenir ou de faire sortir les personnes en mouvement de l'UE. En tant que telle, Frontex ne peut être réformée ou transformée en une version plus douce d'elle-même. Elle est et restera la figure de proue des politiques frontalières et migratoires militarisées et racistes de l'UE et doit donc être abolie. »

- Extrait de la lettre ouverte d'Abolish Frontex

## APPEL À ACTION : 10-18 DÉCEMBRE

### 10 ans du prix Nobel de la "Paix" à l'UE

En 2012, l'UE recevait le prestigieux prix Nobel de la Paix pour avoir, pendant 60 ans, contribué à «pacifier» l'Europe.

Dix ans plus tard... nous, acteurs et actrices de luttes multiples, luttes des personnes sans-papier, luttes contre la détention et le refoulement, luttes pour le droit d'asile, luttes contre les crimes aux frontières, mais aussi luttes climatiques, luttes contre les inégalités sociales, etc. Nous décidons de destituer l'UE de son Prix Nobel.

La Paix, ce n'est pas juste l'absence de guerre, c'est la paix sociale, c'est l'éthique économique, c'est le respect des droits humains pour tous et toutes.

Plus que jamais, l'UE s'écarte de son projet de paix : les exportations d'armes qui alimentent les conflits et la répression. La militarisation croissante, la présence d'armes nucléaires, sa politique migratoire qui tue et réprime des milliers de personnes chaque année. Les relations commerciales inégales, l'accaparement des ressources, l'exploitation et l'exclusion qui entretiennent et exacerbent la pauvreté.

L'UE est bel et bien en guerre, en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente : l'autre venu d'ailleurs. Cet ennemi est tout trouvé pour justifier ses politiques racistes et ses dépenses militaires visant à «assurer la sécurité des Européens» mais surtout, visant à protéger ses intérêts, en exploitant toujours plus ceux et celles qu'elle exclut, ici et ailleurs. Et pour nous détourner des vrais enjeux, ceux-là même à la base du projet de Paix européen.



Du 10 au 18 décembre 2022, entre la Journée internationale des Droits Humains et la Journée Internationale des Personnes en Migration, nous vous appelons à rejoindre cette semaine d'action, qui se clôturera par une cérémonie de destitution du Prix Nobel à l'UE !

# AVANT-PROPOS : « LA NON-VIOLENCE À L'ÉPREUVE DE L'ANIMALITÉ »

*Avant-propos de Jean Louis Vander Heyden président d'Agir pour la paix au texte de Luc Henris : « La non-violence à l'épreuve de l'animalité »*

Luc Henris est un objecteur de conscience au service militaire ; il a effectué le service civil à la Maison de la paix, et aujourd'hui, tout en travaillant au Service civil international, il aide très efficacement à la gestion de cette Maison.

Le message qu'il adresse n'est pas rédigé au nom d'Agir pour la paix. Luc en porte l'entière responsabilité.

Et pourtant, il a parfaitement sa place dans notre Sentier. Il est une contribution très importante dans la recherche d'un équilibre durable pour le monde.

Je voudrais illustrer le texte par une expérience personnelle. Comme beaucoup de personnes mon épouse et moi avons un chien. J'ai suivi une formation d'éducation canine basée non sur la contrainte, mais sur la parole et la caresse. En effet, si un animal doit cohabiter avec l'homme, il doit aussi être heureux. Vulgairement parlant, un animal de compagnie n'est pas un jouet ou un serviteur, mais un être à part entière qui doit être respecté. Il est sensible, cela relève de l'évidence. Il a besoin d'affection et il a besoin d'en donner.

Il faut lire le texte de Luc dans la perspective de la création d'un monde possible où le respect des animaux

devient la conséquence logique du respect des hommes et de la nature. Je pense aussi à l'attitude d'Albert Schweitzer qui avait pris le parti philosophique du respect de la vie et donc du respect de la vie des animaux, qu'il soignait comme les humains.

Il faut lire aussi les textes d'Estela Torres, et ses réflexions visant à concilier catholicisme et véganisme, notamment l'interview publiée sur le site de La Vie le 1/3/2021, mis à jour le 2/3/2021.

Il est vrai que l'on peut interpréter les textes bibliques, et particulièrement la Genèse comme un appel au végétarisme, aussi bien pour les hommes que pour les animaux. On peut aussi interpréter la mission donnée à l'homme par Dieu de dominer les animaux, comme la mission donnée au père de famille d'éduquer ses enfants dans le respect de ceux-ci. Dans un même ordre d'idées, on sait depuis le concile Vatican II qui n'a condamné personne, que le message donné par les chrétiens n'est plus constitué de menaces et de contraintes, mais d'encouragements à la recherche honnête de la vérité. Le but de parvenir à l'harmonie et à l'amour dans le monde ne peut être atteint par des moyens qui contreviennent à ces objectifs.

On objectera aussi un peu vite que le monde proposé par Luc est utopique et impossible à réaliser. Mais, justement, Agir pour la paix défend le choix de la non-violence parce qu'elle est une façon

réaliste de résoudre les problèmes, alors que l'usage de la violence est la manière utopique de résoudre ceux-ci, parce qu'elle contribue à en créer sans cesse de nouveaux.

De même, l'antispécisme présenté par Luc pourrait ne pas être une utopie, mais au contraire devenir une manière parfaitement réaliste d'apaiser les mondes humain, animal et naturel. Les idées proposées méritent certainement d'être débattues et approfondies.

## « LA NON-VIOLENCE À L'ÉPREUVE DE L'ANIMALITÉ »

### *Une opinion de Luc Henris*

Chaque année, dans l'indifférence quasi générale, nous tuons plus de 1.000 milliards d'animaux pour notre consommation. Autrement dit, nous abattons en une semaine 50 fois plus d'animaux que l'ensemble des victimes humaines de toutes les guerres de notre histoire. Auteur d'un massacre de masse sans cesse renouvelé inégalé dans l'histoire, l'espèce humaine s'est arrogé le droit d'exterminer ou de réduire à l'esclavage les autres espèces. Le sort réservé aux animaux est incompatible avec les valeurs de l'humanisme et de la non-violence.

L'humanité est arrivée à un stade de barbarie extrême en matière de traitement des animaux. Laisser se perpétrer le zoocide<sup>1</sup>, c'est trahir l'une des valeurs fondamentales de l'humanité: notre

Je remercie Luc d'aller aussi loin dans ses réflexions.

« Face à la souffrance d'un être humain ou d'un animal, il n'y a que deux attitudes possibles : construire un mur froid d'indifférence ou, au contraire, s'ouvrir et se laisser atteindre. » Yann Arthus-Bertrand

*Jean Louis Vander Heyden*

obligation de venir en aide aux êtres sensibles en détresse.

« Nous sommes en guerre contre les autres créatures de la terre [...]. Partout, l'impérialisme humain a réduit en esclavage, opprimé, assassiné et mutilé le peuple animal. Tout autour de nous, les camps d'esclaves que nous avons construits pour ces créatures nos sœurs, des fermes usines et des laboratoires de vivisection [...]. Nous massacrons les animaux pour notre nourriture, nous les contrainçons à des numéros de cirque idiots pour nous distraire, nous les abattons et nous les piquons au nom du sport. Nous avons saccagé les espaces sauvages où ils vivaient. La ségrégation des espèces est plus ancrée en nous encore que le sexisme – pourtant ancré très profondément. »<sup>2</sup>



Les premières croyances religieuses animistes accordaient aux animaux le statut d'êtres animés et avaient pour eux de la considération.

Tout changea radicalement lors du néolithique, marqué par la sédentarisation et la révolution agricole, il y a 12.000 ans. La relative sécurité alimentaire de l'agriculteur sédentaire mena celui-ci à développer une pensée mythico-religieuse qui faisait de lui le centre du monde.

C'est dans ce contexte que se développent la domestication et l'élevage de nombreuses espèces animales. Dès lors, il s'agit de tirer un maximum de profit des animaux. Employés pour être consommés, ils servent également pour le labourage, le transport.

### **Un Dieu omnivore**

Pour toutes les traditions religieuses apparues après le néolithique, l'être humain posséderait un esprit singulier qui l'apparente au divin, ou lui octroie une perspective de salut, faculté que n'auraient pas les animaux.

La Bible a repris à son compte cette vision afin de légitimer l'exploitation et la mise à mort des animaux : Dieu dit « Faisons l'homme à notre image, [...] qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les bestiaux selon leur espèce, et tous les reptiles du sol selon leur espèce ».

### **La philosophie occidentale et les animaux**

Les penseurs occidentaux, dans leur grande majorité, considèrent que les animaux n'existent que pour servir l'être humain. Ainsi, Aristote pense que

« les plantes existent pour le bien des animaux, et les bêtes sauvages pour le bien de l'homme<sup>3</sup> ». En outre, pour Descartes, les animaux ne ressentent rien.

### **L'esclavage des animaux de nos jours**

L'exploitation des animaux a connu depuis le 20<sup>e</sup> siècle une aggravation sans précédent liée au développement de l'élevage industriel. Outre la violence effroyable faite aux animaux, ce sont les proportions inouïes que celle-ci a prises qui interpellent : chaque année, nous tuons plus de 1.000 milliards d'animaux.<sup>4</sup>

### **L'omniprésente exploitation industrielle du vivant**

Les produits issus de l'esclavage des animaux se retrouvent partout dans notre vie de tous les jours. Qui soupçonne qu'il y a du porc dans les bonbons et dans certains médicaments et vaccins ? La gélatine contenue dans la plupart des sucreries, yaourts ou pâtisseries provient à 80% du porc. La lanoline, une graisse issue de la laine des moutons ou l'huile de vison sont présentes dans de nombreux shampoings. Nombre de savons sont fabriqués à partir de graisse de bœuf. On utilise de la poudre d'os d'animaux lors du raffinage du sucre blanc. Les plumes, les os et le sang des animaux d'élevage servent d'engrais. Afin d'éliminer les particules du vin, on introduit de la colle à base de poisson, de la gélatine issue d'os d'animaux, de l'albumine de sang d'animal, par exemple, qui va coaguler au contact de celle-ci. Les graisses animales servent aussi pour produire des « biocarburants ».

### **Lait, fromage, œufs... Ces aliments cachent beaucoup de violence**

Il est tentant de croire que les produits d'origine animale que nous consommons sont produits de façon éthique. Malheureusement les termes « biologique », « au sol » et « en plein air » cachent beaucoup de souffrance.

### **Végétarisme : un idéal qui s'arrête à mi-chemin de la vérité<sup>5</sup>**

Les adeptes du végétarisme encouragent un système qui industrialise la vie des animaux séquestrés, de qui, en fin de compte on commercialisera la chair. Le végétarisme, en acceptant les sous-produits animaliers, reste une approche spéciste pour laquelle les animaux sont considérés comme une source de profit.

En outre, la position adoptée par les végétariens repose sur une méconnaissance de l'élevage car les industries du lait et des œufs sont également coupables de la souffrance des animaux.

### **Les produits laitiers**

Les végétariens s'égarent s'ils pensent que l'industrie laitière est distincte de celle de la viande.

Pour donner du lait, une vache doit d'abord donner naissance à un veau qu'on lui arrache le lendemain de son accouchement afin de récupérer son lait normalement destiné à son petit. La séparation provoque chez elle une angoisse extrême.

Les vaches sont soumises chaque jour à un processus effréné d'extraction de leur lait qui, après quatre années, rend leur organisme débilité et dysfonctionnel. Elles sont mises enceinte artificiellement.

Généralement, elles sont tuées au bout de 5 ans, alors qu'elles ont une espérance de vie de 20 ans. Les veaux élevés en batterie sont tués à 3 mois, les autres sont engraisés et abattus avant l'âge de 2 ou 3 ans.<sup>6</sup>

### **Le fromage**

Peu de gens réalisent que pour faire du fromage, nous tuons aussi des bêtes. La plupart des fromages contiennent un ingrédient appelé présure. Il s'agit d'un coagulant issu du quatrième estomac du veau qui permet de transformer le lait en matière solide (le fromage). Pour récolter cette présure, ces animaux doivent être abattus avant sevrage.

### **Les œufs**

Les œufs du commerce, traditionnels ou biologiques, sont issus de poules pondeuses dont les mâles sont broyés vivants, gazés ou étouffés à la naissance, car inutiles économiquement parlant.<sup>7</sup>

Les poules pondeuses sont sélectionnées génétiquement pour pondre le plus d'œufs possible, au détriment de leur santé<sup>8</sup>. Confinées dans de minuscules cages, les poules sont envoyées à l'abattoir lorsque leur production d'œufs diminue au bout d'un an et demi. À l'abattoir, les poules sont suspendues conscientes à des crochets sur une chaîne automatique et plongées dans un bain électrifié, saignées, déplumées puis éviscérées.

La mort des poules et des poussins est donc indissociable de la production d'œufs du commerce.

## **Le mythe de la viande heureuse<sup>9</sup>**

Un courant revendique la fin de l'élevage industriel et la défense des éleveurs biologiques. Il conviendrait de consommer « moins de viande, mais de meilleure qualité » issue de l'élevage extensif. D'un côté, il y aurait l'élevage où les éleveurs aspirent à une mise à mort digne et, de l'autre, la production industrielle où les animaux sont abattus en très grand nombre, anonymement et à la chaîne.

Si la réalité du monde de l'élevage est diverse et complexe, et que les conditions d'abattage, en ce qui concerne les petits éleveurs, sont plus respectueuses, c'est avant tout la légitimité de posséder le droit de vie et de mort sur les animaux qui est contestable.

Par ailleurs, l'élevage extensif n'épargne pas aux animaux une mort violente et douloureuse dans les abattoirs dont certains concernent de petites structures rurales mettant à mort des animaux provenant d'élevages biologiques, et fournissant notamment des AMAP.<sup>10</sup>

Ne nous voilons pas la face, l'élevage, de quel type qu'il soit, aura toujours le même but : produire une marchandise pour en tirer un bénéfice. Bénéfice qui se fera toujours au préjudice de l'animal.

Il n'y a pas de démarcation étanche entre les productions animales industrielles et l'élevage paysan. Ainsi, les veaux provenant des vaches laitières biologiques se retrouvent souvent dans des élevages traditionnels. Il en va de même pour les

poules pondeuses des élevages biologiques qui proviennent le plus souvent des mêmes couvoirs que les poules industrielles.

Tous ces animaux sont abattus à la chaîne, souvent saignés encore conscients, toujours vivants, après avoir été « étourdis » au moyen d'un pistolet qui leur transperce le crâne, d'une pince qui les électrocute ou d'un gaz qui les asphyxie. Le « bien-être » animal dans les élevages extensifs est donc un mirage. Il faut aussi réaliser que « le développement des petits élevages au dépens des élevages industriels mènerait à une forte baisse de la consommation de viande. » « La viande, dont le prix augmenterait inévitablement, deviendrait un produit réservé à une élite. »<sup>11</sup>

## **L'animal est-il un homme comme les autres ?<sup>12</sup>**

Depuis longtemps, l'être humain est convaincu d'être l'animal le plus évolué de la Terre. Pourtant la science nous force désormais à repenser notre rapport aux animaux. En effet, les découvertes n'en finissent pas de démolir les prétendus propres de l'Homme visant à le séparer radicalement des autres vivants.

## **Une seule et même famille**

L'espèce humaine n'est qu'une espèce animale elle-même issue d'autres espèces animales. « L'être humain ne descend pas du singe : il est lui-même un primate de la famille des grands singes. Nous partageons avec le chimpanzé 98,5% d'ADN ! De même, nous partageons 80% de nos gènes avec la vache et la souris, 70% avec l'éponge de mer, et 50% avec la mouche drosophile »<sup>13</sup>.

## **Que se passe-t-il dans la tête des animaux ?**

Les intelligences animales sont adaptées aux mondes dans lesquels les animaux vivent. Si nous devions demain vivre dans un monde de lions, de dauphins, ou d'insectes, notre intelligence humaine serait parfaitement inadaptée.

D'autre part, « Il n'existe pas, dans le cerveau, une catégorie de cellules [...] qui soit spécifiquement humaine, [...] ni même un type de réseau neuronal spécifique »<sup>14</sup>. « Les études montrent que les animaux partagent les émotions primaires appelées peur, colère, surprise, tristesse, dégoût et joie. »<sup>15</sup>

Les études révèlent des comportements animaux que l'on peut incontestablement qualifier d'intelligents et que les animaux ont une conscience et même pour certains, la conscience d'eux-mêmes<sup>16</sup>.

## **Antispécisme : repenser la place de l'être humain par rapport aux autres animaux<sup>17,18</sup>**

L'antispécisme est une philosophie qui combat la discrimination entre les espèces animales... dont nous, êtres humains, faisons bien partie.

## **Qu'est-ce que le spécisme ?**

Le spécisme est une idéologie qui justifie la discrimination arbitraire liée à l'espèce. Il trace une frontière nette entre les humains et les non-humains.

L'âme, la conscience, le langage prodigueraient à l'humain une supériorité sur le reste des vivants. L'écriture est

le propre de l'Homme. Mais « n'importe quelle espèce serait sans doute en mesure de déployer une proposition comparable. L'araignée pourrait considérer que la faculté de concevoir et de construire des toiles géométriquement élégantes et mécaniquement résistantes est son propre. Mais, plus généralement, aucun animal n'est comme les autres. Tout espèce est son propre. »<sup>19</sup>

Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme est à la race, et ce que le sexisme est au sexe : une discrimination basée sur l'espèce. Le parallèle est évident entre spécisme et racisme : les mots « race » et « espèce » sont des termes aussi vagues l'un que l'autre.

En fait, L'oppression des animaux sert de modèle à toutes les autres formes d'oppression, et la « bestialisation » de l'opprimé est une étape nécessaire vers son anéantissement. « L'exploitation animale et l'esclavage s'appuient exactement sur les mêmes mécanismes pour asservir des êtres sensibles et intelligents. Les animaux comme les esclaves sont considérés comme des choses, ils n'ont qu'une valeur d'usage. »<sup>20</sup>

## **L'antispécisme**

Pour l'antispécisme « la question n'est pas de savoir si les animaux peuvent parler ou s'ils peuvent raisonner, mais s'ils peuvent souffrir »<sup>21</sup>, tous les êtres vivants partagent des intérêts communs comme la volonté de ne pas souffrir et de ne pas mourir. Il est dès lors nécessaire d'étendre notre considération morale aux animaux et considérer les intérêts de tous les êtres qui sont sensibles à la douleur et au plaisir, quelle que soit l'espèce.

## Droits aux animaux

Le mot sentience est, pour un être vivant, la capacité à ressentir les émotions, comme la douleur. Les antisépécistes réclament des droits pour tous les animaux sentients. La science nous dit que la douleur est ressentie par tous les vertébrés, mais aussi certains céphalopodes et les crustacés.<sup>22</sup>

Les spécialistes de l'éthique animale s'accordent pour définir le statut à octroyer ces animaux : celui d'une déclinaison de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dont certains droits leur sont directement applicables : vivre, donc ne pas être tué, ne pas être emprisonné et ne pas être torturé. Un autre droit devrait être accordé, celui de ne pas être une propriété et l'objet d'un commerce.

## Le sort des animaux et non-violence

Gandhi affirmait : « La non-violence est la plus grande force que l'humanité ait à sa portée ». Malheureusement, beaucoup d'entre nous continuent à participer à la violence perpétrée à l'encontre des animaux élevés pour leur chair, leur lait ou leurs œufs. Ce traitement est clairement incompatible avec le message de non-violence du Mahatma.

Végétalien, Gandhi spécifiait que la non-violence commence par ce que l'on mange, écrivant que « La grandeur d'une nation et son progrès moral peut être jugé par la manière dont ses animaux sont traités »[23]. On ne peut donc prétendre être pacifiste et non-violent et en même temps être insensible au sort tragique réservé aux animaux.

Chacun de nous peut réduire la part de souffrance infligée par ses actions, en commençant par son assiette. S'abstenir de viande d'autres produits obtenus par la violence faite à un animal est la meilleure manière de montrer la force de l'humanité.

*Luc Henris*

## Notes

[1] Le terme « zoocide » a été inventé par Matthieu Ricard. Il désigne l'équivalent du génocide et des exterminations systématiques d'une partie de la population humaine, mais en ce qui concerne les animaux (en particulier pour la consommation de leur chair) et des similitudes notoires entre les procédés logiques et techniques pour détruire des êtres vivants, qu'ils soient des « animaux » humains ou non.

[2] Ron Lee, fondateur de l'Animal Liberation Front.

[3] Aristote, Histoire des Animaux, Hachette, 1883.

[4] Nous tuons chaque année 60 milliards d'animaux terrestres et 1000 milliards d'animaux marins pour notre consommation. En Belgique, près de 320 millions d'animaux terrestres sont tués pour la consommation alimentaire chaque année, soit 26 millions par mois.

[5] Extraits du livre Le Véganisme, Valéry Giroux et Renan Larue, Presses Universitaires de France, 2017.

[6] Dans les systèmes de production industrielle, la durée de vie des animaux d'élevage est d'un quart pour les bovidés et de 1/60e pour les poulets par rapport à ce qu'elle est normalement. Dans le cas des poulets, c'est comme si l'espérance de vie d'un Belge n'était que d'un an et quatre mois. L'espé-

rance de vie d'une vache et d'un cochon est de 20 ans. Les veaux sont abattus à 3 ans, les vaches laitières le sont vers 6 ans, et les cochons à 6 mois. L'espérance de vie normale d'un poulet est de 8 ans, mais il est abattu à 6 semaines.

[7] Même le modèle des poulaillers individuels, situés au fond du jardin de chaque particulier, dans lesquels les poules meurent de mort naturelle après avoir pondé quelques années, implique quasiment toujours la destruction des mâles.

[8] Une poule sauvage pond environ 15 œufs par an, alors qu'une poule d'élevage en pond plus de 300.

[9] Extraits tirés de l'article « Il n'y a pas de viande heureuse » paru dans le SCIlophone n° 92 du SCI-Projets Internationaux.

[10] Groupes d'Achat Solidaires de l'Agriculture Paysanne ou GASAP en Belgique.

[11] Aymeric Caron, op. cit.

[12] Extraits tirés de l'article « L'animal est-il un homme comme les autres ? » paru dans le SCIlophone n° 90 du SCI-Projets Internationaux.

[13] Aymeric Caron, op. cit.

[14] Yves Christen, L'animal est-il une personne ?, Flammarion, 2009.

[15] Marc Bekoff et Jane Goodall, Animals Matter, Shambala Publications, 2007.

[16] Les grands singes, les éléphants, les dauphins, les orques, les corbeaux, les pies, les perroquets et même les fourmis, placés face à leur propre image, reconnaissent qu'il s'agit bien d'eux-mêmes et tentent d'enlever la tache qu'on a apposée sur leur front.

[17] Extraits tirés de l'article « Antispécisme : repenser la place de l'être humain » paru dans le SCIlophone n° 90 du SCI-Projets Internationaux.

[18] Le langage n'est pas neutre. Nous appelons « animaux » tous les animaux sauf les humains, mettant ainsi un mur entre des êtres aussi proches qu'un humain et un chimpanzé, et mettant dans le même sac un chimpanzé et un mollusque. Scientifiquement parlant, il serait plus juste d'appeler « animaux » tous les animaux, humains ou non, et « animaux non humains » ceux qui n'ont pas l'honneur d'être « bien nés ».

[19] Aurélien Barrau et Louis Schweitzer, L'animal est-il un homme comme les autres ?, Dunod, 2018.

[20] Aymeric Caron, op. cit.

[21] Jeremy Bentham (1748-1832).

[22] En revanche, la sentience des invertébrés (insectes et mollusques) pose encore question.

[23] Gandhi, The Moral Basis of Vegetarianism, Navajivan Publishing House, 1959.

# AU REVOIR JEAN-FRANÇOIS LECOQCQ

Agir pour la Paix a été profondément attristée d'apprendre le décès de Jean-François Lecocq, grand militant liégeois de la paix. C'est à lui que notre association doit son nom, et bien d'autres choses encore.

« Né en 1941, formateur, militant et médiateur belge. Ayant une formation et une expérience d'architecte, il a effectué le service civil des objecteurs de conscience. Il s'est formé à diverses approches thérapeutiques et de développement personnel, à l'action directe non-violente et à la gestion non-violente des conflits, notamment avec Harcourt Klinefelter (né en 1938), formateur dans les campagnes pour les droits civiques aux Etats-Unis.

De 1976 à 1994, à l'Université de Paix, il coordonne les formations pour les jeunes objecteurs de conscience en service civil. En 1978, à l'issue de la formation de formateur suivie avec Jacques Lalanne (Québec), il devient formateur en « communication efficace » méthode de Thomas Gordon (1918-2002). Après une rencontre en Suisse avec Marshall Rosenberg (1934-2015), il introduit en 1993 la communication non-violente (CNV) en Belgique avec l'aide de l'« Université de Paix ». Il s'intéresse au développement d'une approche spirituelle universelle dans l'apprentissage de la communication non-violente. (source : L'Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits.)



Jean François a aussi contribué à apporter en 1969 une grande amélioration dans le statut des objecteurs de conscience en obtenant le détachement de ceux-ci de la protection civile dans des associations telles que celles se trouvant à la Maison de la paix à Ixelles. C'est ainsi qu'il a lui-même été affecté à celle-ci dans un organisme qui s'appelait « Ad lucem » et qui s'occupait de coopération au développement.

Alors que son corps reposait pour permettre à ses amis de venir l'honorer, et avant qu'il soit inhumé, ses fils ont voulu avec les encouragements de son épouse rendre hommage à sa mémoire en recouvrant du drapeau de la paix le char d'assaut qui se trouvait à proximité. Il peut être fier de ses proches.



# DEVENEZ MEMBRE D'AGIR POUR LA PAIX

Rejoignez notre mouvement et soutenez notre travail en devenant membre d'Agir pour la paix. Versez une cotisation, par exemple 10 euros. Toute contribution, même minimale est bonne. Par contre, la cotisation ne peut être supérieure à 50 euros. Lors de votre paiement, précisez bien la nature du paiement : don ou cotisation car celle-ci n'est pas déductible fiscalement.

Signalez aussi si vous voulez devenir membre adhérent ou membre effectif:

- **Membre adhérent** : Recevez nos publications et participez à nos activités

- **Membre effectif** : Prenez en outre part aux assemblées générales (physiquement ou par mandat) et participez aux discussions et à la direction de l'association.



L'équipe permanente et le président d'A.P.L.P

# CODE ROUGE VS TOTAL ÉNERGIES



## 8-9.10 | Action de masse contre l'industrie des énergies fossiles

Agir pour la paix soutient une coalition de citoyen.ne.s, d'organisations et de groupes d'action qui ont lancé un appel à la désobéissance civile contre l'industrie des énergies fossiles.

Factures d'énergies qui explosent, météo extrêmes, guerres et conflits. Le moins est que l'on puisse dire c'est que nous payons le prix fort pour notre dépendance aux énergies fossiles. Malgré cela, les grands pollueurs de cette industrie font toujours ce qu'ils veulent et accumulent des profits

monstres sur le dos du changement climatique et de la crise sociale.

Le temps presse, le défi est énorme. Il est temps d'aller plus loin, de dépasser la protestation publique vers la désobéissance civile. Coalition de citoyen.ne.s, d'organisations et de groupes d'actions uni-e-s dans leur volonté d'agir, Code Rouge a besoin de vous!

Plusieurs formations à l'action directe non-violente s'organisent pour préparer les personnes à l'action. Vous pouvez trouver les dates et plus d'infos sur le site : [www.code-rouge.be](http://www.code-rouge.be)

# APPEL AUX DONNS

*Cher(e)s ami(e)s,*

*La guerre est un crime contre l'humanité.*

*Et pourtant, certains pensent que c'est une solution pour résoudre les conflits. Nous sommes traumatisés par « l'opération militaire spéciale en Ukraine » qu'en Russie, il y a interdiction absolue d'appeler guerre. C'est une action criminelle et de surcroît imbécile. Mais la réponse consiste-t-elle à surenchérir en armements ?*

*Plus que jamais, nous avons besoin d'emprunter les chemins de la paix, de la non-violence, de la diplomatie. Des institutions internationales ont été créées pour prévenir la guerre et favoriser la coopération plutôt que l'affrontement : l'ONU, l'OSCE, le Conseil de l'Europe. Mais l'Union européenne a choisi l'organisation de la défense dans l'OTAN, supposant a priori qu'il y a un ennemi et non un partenaire. Elle mise sur la guerre au lieu de miser sur la paix. Elle va jusqu'à militariser nos frontières sans aucun respect pour les milliers de victimes mortes en Méditerranée ou devant des barbelés.*

*Agir pour la paix, qui essaie de mener des actions directes et de sensibiliser le public dans le cadre de l'éducation permanente, a besoin de votre aide.*

*Un montant donné d'au moins 40 euros par an induit une réduction d'impôt de 45%. Les dons peuvent être faits sur le compte BE04 5230 8079 6631.*

*Avec nos sentiments les meilleurs.*

*Jean Louis Vander Heyden, président d'Agir pour la paix.*

**Agir pour la Paix est un mouvement pacifiste, antimilitariste et non-violent. Notre objectif est d'informer, de former et d'inviter les personnes à agir pour un monde plus juste.**

**AGIR POUR LA PAIX asbl, en abrégé A.P.L.P.**  
**Siège social : Rue Van Elewyck 35 1050 Ixelles**  
**Numéro d'entreprise 408669512**  
**Registre des personnes morales de Bruxelles**  
**Adresse électronique : [info@agirpouirlapaix.be](mailto:info@agirpouirlapaix.be)**  
**Site internet : [www.agirpouirlapaix.be](http://www.agirpouirlapaix.be)**  
**Compte en banque Triodos : BE04 5230 8079 6631**

**AGIR**  
**POUR LA PAIX**



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles*